

Créateur d'ambiances ludiques artistiques et sportives

RNCP9056 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	334
Code(s) ROME	G1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande

Certificateur(s)

CCI de Millau Sud Aveyron

<http://www.millau.cci.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le créateur d'ambiances conçoit, organise et anime des activités de distraction et de détente destinées à des publics hétérogènes (enfants à partir de 4 ans, adolescents, jeunes, adultes, 3ème âge..., avec ou sans handicap), généralement internationaux. Il travaille sur des lieux de séjour en France ou à l'étranger dans des structures de loisirs, de tourisme...Il participe à la fonction d'accueil du centre. Il est polyvalent et maîtrise diverses techniques d'animation et artistiques.

Les principales activités du créateur d'ambiances, sont les suivantes :

- Il assure la qualité de l'accueil et de la relation client tout au long du séjour ;
- Il crée et garantit une ambiance propice à la détente et à la convivialité, tout au long du séjour, en tenant compte des particularités individuelles, linguistiques et culturelles.
- Il supervise l'action d'une équipe qui conçoit, prépare et organise les activités d'animation y compris sur le plan technique et matériel.
- Il met en scène des spectacles et les interprète, seul ou en coordonnant l'action d'une équipe ;
- Il fait connaître et se charge de promouvoir les activités d'animation dans une perspective commerciale ou pour en assurer le reporting.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées 1- compétences liées à l'accueil / relation client

- Maîtriser les techniques d'accueil adaptées à tout public, les techniques d'écoute en français et en langue étrangère (anglais)

2- compétences liées à l'animation et à la création d'ambiance

- Coordonner des programmes d'animation
- Maîtriser les procédures et règles de sécurité et d'hygiène
- Elaborer et formaliser des projets d'animations ludiques, artistiques, culturelles ou sportives de loisir
- Encadrer les groupes
- Maîtriser les techniques de prise de parole en public et d'animation microphonique
- Expliquer, montrer des modes de réalisation, des règles de jeux et le maniement et fonctionnement des matériels à utiliser.

3-compétences liées à l'animation artistique

- Concevoir un spectacle, sa mise en scène et son interprétation
- Créer une décoration et une atmosphère originale
- Mettre en œuvre un système de sonorisation et d'éclairage simple en respectant les normes de sécurité

4- compétences commerciales et de communication

- Concevoir des actions de communication destinées aux vacanciers et des supports à l'aide de logiciels dédiés
- Rendre compte de l'activité d'animation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité peut être réalisée dans différents lieux du domaine du tourisme réceptif : village-vacances, club, résidence de tourisme, camping, parc d'attraction, bases de loisirs, croisiéristes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme CALAS peut occuper des postes d'animateur polyvalent, animateur tourisme, animateur en village de vacances ou clubs de vacances, responsable de mini club ou club enfants. Les appellations propres à certaines grandes entreprises employeuses: GO (Gentil Organisateur), Pilote vacances, chef hôtesse.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

l'activité du CALAS n'est pas soumise à des exigences réglementaires. Toutefois les employeurs, en France, peuvent demander d'être titulaire du BAFA, du BAFD ou d'un BEES /BPJEPS.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- Président du jury, personne qualifiée représentant d'entreprise du secteur -2 professionnels en activité dont un représentant les salariés et un représentant les employeurs
- 1 représentant de l'école THE VILLAGE ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Millau Sud Aveyron
- 1 représentant institutionnel (Mission Locale, Agence Nationale Pour l'Emploi, Direction Départemental de la Jeunesse et des Sports)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

oui

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP20336

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9056/>